

En cas de chute ou d'accident à l'hôpital

- Ne pas tenter de déplacement.
- Aviser le personnel immédiatement.



Adapté du dépliant prévention des chutes obstétrique/périnatalité et pédiatrique/néonatalogie du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean

En cas de chute ou d'accident à la maison

Contactez le 8-1-1 en cas de blessures.

Balayer le code QR pour plus de détails.



www.ciuss-at.gouv.qc.ca/prevention-des-chutes

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

© 2025-087 | V02 - Juin 2025

Prévention des chutes

Service
néonatalogie
et pédiatrie

Informations destinées à l'utilisateur hospitalisé et ses proches sur une unité pédiatrique/néonatalogie concernant la prévention des chutes et la réduction des blessures causées par les chutes.

Québec 

Les chutes font partie du développement normal des enfants qui marchent, grimpent, courent, sautent, jouent et explorent leur environnement.

Bien que la plupart des chutes chez les enfants ne causent pas de blessures graves, presque 4 500 enfants, de la naissance jusqu'à 14 ans, ont été admis à l'hôpital en raison d'une chute en 2018. Cela fait des chutes, une des principales causes d'admission à l'hôpital entre 0 et 14 ans (Parachute, 2024).

Voici quelques éléments simples à considérer pour réduire le risque de chute pour vous ou votre enfant ▼

Sécurité des lieux :

- Avoir des espaces de circulation non encombrés (éviter de laisser traîner les jouets);
- S'assurer d'un éclairage fonctionnel et allumé lorsque requis;
- Faire dormir votre enfant sur le dos et dans son lit lorsqu'il n'est pas sous surveillance;
- Remonter les deux côtés de la couchette lorsqu'elle est utilisée par votre enfant (3 ans et moins). Laisser 2/4 côtés de lits baissés lorsque votre enfant de 3 ans et plus s'y trouve. En néonatalogie, s'assurer de toujours refermer les portes de l'isolette/incubateur;
- S'assurer que le siège d'auto repose sur le sol et attacher votre enfant lorsqu'il y est positionné (hors du véhicule).

Assistance à la mobilité/porter attention à l'activité :

- Garder sous surveillance votre enfant en âge de circuler;
- Assister votre enfant lors des déplacements avec équipement de soins (soluté, oxygénothérapie, etc.);
- Assister votre enfant lors des déplacements après qu'il est reçu un médicament sédatif/analgésique;
- Assurer une supervision constante auprès de votre enfant :
 - Au lit/couchette lorsque les côtés sont descendus;
 - Dans la poussette;
 - Sur la table d'examen.

Facteurs de risque réduits :

- La présence constante d'un parent ou d'un membre de la famille demeure une solution de choix afin de diminuer le risque de chute;
- La Société canadienne de pédiatrie (SCP) encourage les parents à dormir avec leur bébé dans la même chambre jusqu'à l'âge de 6 mois, mais chacun dans son propre lit;
- Faire porter à votre enfant des chaussures/pantoufles fermées et antidérapantes, avec les lacets attachés.

Enseignement à l'usager et sa famille/proche :

- Échanger avec l'équipe de professionnels de l'unité néonatale ou de pédiatrie des déplacements sécuritaires avec votre enfant et partager vos préoccupations/questions.

